

<p style="text-align: center;"><b>Compte Rendu</b> <b>REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>DU 02 juin 2022</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Secrétaire de séance : Pascale CRAVERO**

**ORDRE DU JOUR :**

- 1/ Organisation du rythme scolaire 2022-2023
- 2/ Délibération décision modificative sur Budget M14 2022
- 3/ Délibération achat matériel entretien espaces verts et autres
- 4/ Voirie rue de l'autan : localisation des coussins berlinois et panneaux signalétiques

L'an deux mil vingt-deux, le 2 du mois de juin, à 20 H 30, le Conseil Municipal de SOUILHANELS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie de SOUILHANELS, sous la Présidence de Monsieur Didier MAERTEN, Maire

**Présents : MAERTEN Didier, CRAVERO Pascale, PIGUILLEM Philippe, LOPEZ Frédéric, SIMELE Laurence, DIAZ José, SINACOLA Isabelle**

**Absente excusée : AYROLLES Elisabeth, CASANOVA Blandine, MANCIET François, KOPF Fabrice.**

Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 mai 2022

Convocation du Conseil Municipal affichée le 26 mai 2022 à 17h00 au tableau d'affichage

**1/ Question sur passage à 4 jours d'école par semaine :**

Le Conseil municipal prend acte des réflexions menées dans le cadre du projet du passage à 4 jours d'école au lieu de 4.5 jours par semaine. Considérant les arguments développés lors de la dernière séance en date du 25 avril 2022, le Conseil Municipal maintient sa position en faveur des 4.5 jours de classe par semaine.

**2/ Décision modificative Budget M14 2022**

La CCCLA ayant repris les compétences du SLA depuis début 2022, les montants dûs par la commune doivent être traités comptablement sur un chapitre pour lequel aucun crédit n'avait été compté dans le budget prévisionnel. Il convient donc de prendre une décision modificative du budget principal, afin de pouvoir régulariser le montant auprès de la CCCLA.

Proposition : la somme de 8500 € est ôtée du compte 6228 (« divers ») pour être créditée sur l'article 739211-chapitre 014. **Voté à l'unanimité**

**3/ Délibération achat matériel entretien espaces verts et autres :**

Le conseil municipal prend connaissance de devis demandés auprès de différents fournisseurs, pour des tailles-haies et tronçonneuses. Dans l'attente d'autres réponses de fournisseurs, aucune décision ne peut être prise à ce jour, et le vote est reporté.

**4/ Localisation des coussins berlinois et panneaux de signalisation :**

Le conseil décide de positionner l'un des coussins au n°2 de la rue de l'Autan, et le second au n°22, au niveau des marches de l'entrée principale de l'église. Des fixations et panneaux supplémentaires doivent être achetés pour pouvoir procéder à l'installation des dispositifs de ralentissement. Un arrêté du maire devra être posé pour sécuriser la zone, afin que les agents techniques puissent procéder à ces travaux.

**Questions diverses**

- **Travaux voirie** : concernant le planning, il est préférable d'attendre la fin des travaux de la fibre avant d'entamer ces travaux. Il est nécessaire de remettre à jour le devis d'intervention de l'entreprise sélectionnée, et de fixer les travaux à compter de juillet 2022. Sur ce sujet, une réunion de travail des conseillers est prévue le 11 juin 2022 à 9h00
- **Aire de jeux** : pour information, accord de subvention du CD11 pour le projet. Un devis est en cours pour aménagement du terrain de tennis en city stade.
- **Sinistre éclairage Chemin de Gris** : dossier en cours auprès de l'assurance. Intervention réparation non planifiée à ce jour.
- **Expertise technique des maisons (sécheresse 2020)** : Rendez-vous fixé avec l'expert le 13 juin 2022 à 15h. 4 habitants de la commune ont souhaité en bénéficier.
- **Elections législatives** : organisation du planning des permanences

- **Bulletin d'information communal** : en préparation. Parution prévue pour fin juin.
- **Chats errants** : suite aux discussions de fin 2021, et aux demandes de plusieurs habitants de la commune, il est prévu de faire un essai de campagne de stérilisation des animaux errants.
- **Demande prolongation réseau BRL** : avis défavorable du conseil, les frais de mise en service et d'abonnement étant trop élevés pour la commune.

*Aucune autre question n'étant formulée par les membres du Conseil Municipal, la séance est levée à 23h30.*

Le Maire,  
Didier MAERTEN



La secrétaire de séance,  
Pascale CRAVERO